

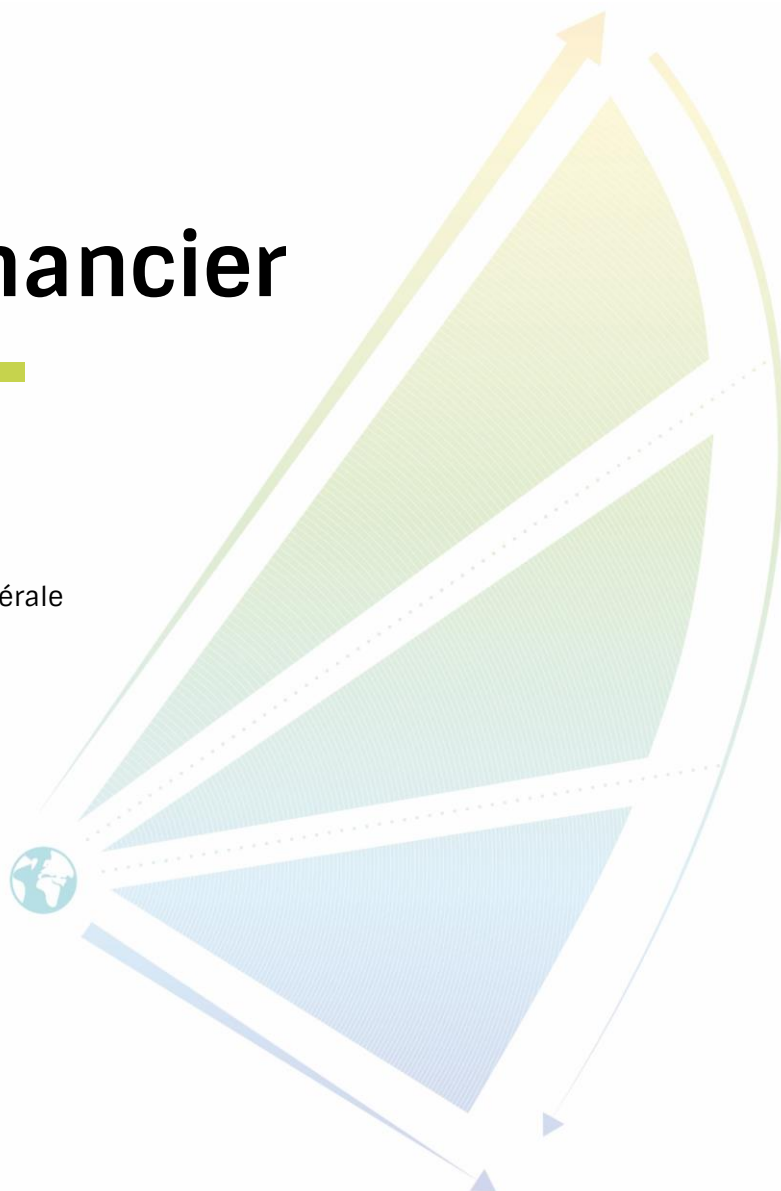


ASSOCIATION  
**négaWatt**

# Rapport financier

Exercice 2021

Approuvé lors de l'Assemblée Générale  
Ordinaire du 11 juin 2022



L'exercice est la période au cours de laquelle une association enregistre toutes les écritures qui concourent à la comptabilité. Il se termine par la production des états comptables. Pour l'Association négaWatt, l'exercice comptable porte sur l'année civile, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

## Compte de résultat

Le compte de résultat retrace les produits et les charges de l'exercice, et fait apparaître par différence le résultat excédentaire ou déficitaire de l'exercice. Les pourcentages expriment les variations des montants 2021 par rapport à l'exercice 2020.

### Produits d'exploitation : 912 881 euros (+83 %)

Les produits d'exploitation se répartissent principalement comme suit :

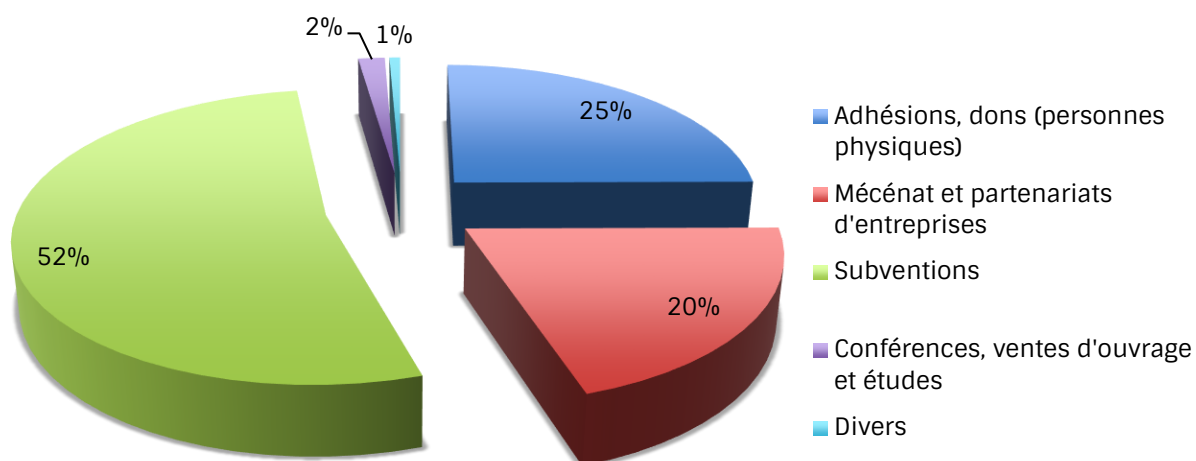
- des subventions (480 084 euros, +93 %) ;
- des partenariats avec des entreprises (60 000 euros, +22 %) ;
- des adhésions (109 307 euros, +0,5 %) ;
- des dons (118 027 euros, +140 %) ;
- du mécénat (124 489 euros, +469 %).

L'année 2021 comporte une hausse très importante des produits d'exploitation. Cela s'explique par une forte augmentation des subventions sur projet, en grande partie destinées au scénario négaWatt 2022 (subvention de l'ADEME pour le scénario négaMat, de la European Climate foundation et d'autres fondations pour l'ensemble du scénario, etc.). Le projet de scénario européen a lui aussi bénéficié d'augmentations de subventions.

D'autres soutiens ont également servi au projet [Cactus](#) (financé par la GIZ, l'agence allemande de coopération internationale pour le développement), ainsi qu'à l'analyse du volet énergie-climat des SRADDET, schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'équilibre des territoires (projet financé par l'Institut de la Recherche de la Caisse des Dépôts et par le ministère de la Transition écologique). Un nouveau programme européen dénommé [Fulfill](#) a quant à lui démarré en octobre, financé par la commission européenne.

Le volume de dons a également augmenté, grâce notamment aux très bons résultats obtenus dans le cadre de la campagne de financement participatif dédié à l'élaboration et à la diffusion du scénario négaWatt.

Enfin, le montant du mécénat a lui aussi augmenté fortement, là encore pour soutenir l'élaboration du scénario négaWatt 2022.

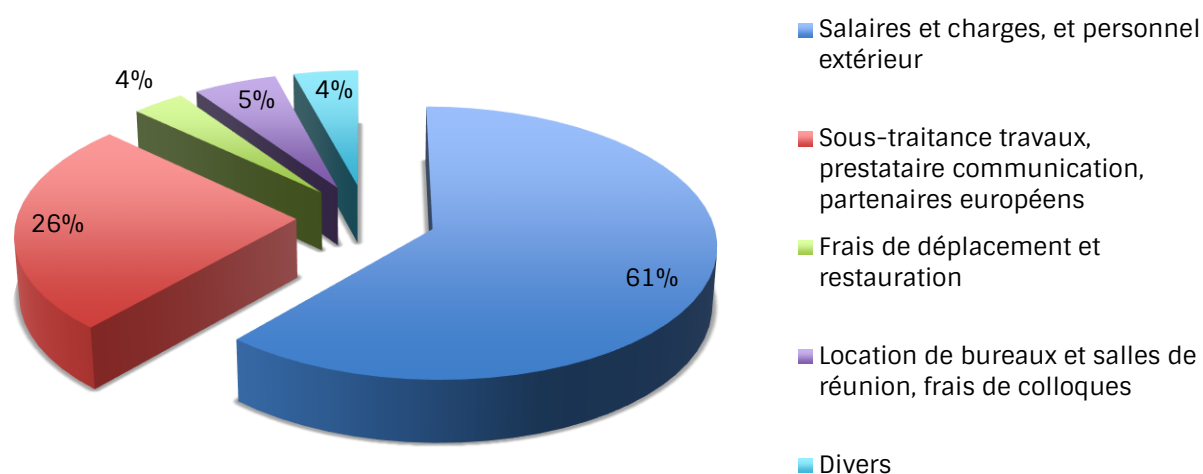


*Répartition des produits d'exploitation pour l'exercice 2021*

## Charges d'exploitation : 893 073 euros (+88 %)

Ces charges sont principalement constituées des éléments suivants :

- les salaires et charges sociales des salariés, représentant en moyenne 9,5 équivalents temps plein sur l'année 2021, et impôt et taxes associés, qui s'élèvent au global à 548 693 euros (+52 %) ;
- la sous-traitance de travaux et le recours à des prestataires (227 616 euros, +460 %) ; cela concerne en grande partie une contribution de l'Institut négaWatt aux travaux d'élaboration du volet industrie du scénario négaWatt. En complément, l'Association négaWatt a également bénéficié d'un appui de Solagro pour le volet agriculture du scénario européen, et d'une prestation d'une agence de communication pour contribuer à l'élaboration de la stratégie de communication de l'Association et à la préparation de l'événement de publication du scénario négaWatt. Enfin, ce poste comprend également la rémunération de certains partenaires du projet de scénario européen ;
- l'emploi de personnel extérieur (personnes partagées entre l'Association, l'Institut négaWatt et Dorémi), lié notamment à la réalisation de l'analyse des SRADDET, le soutien comptable et l'emploi d'administrateurs système (36 795 euros, -38%) ;
- les frais de déplacements et de restauration (salariés et bénévoles négaWatt) qui comprend le remboursement des trajets domicile-travail effectués en transport en commun, l'évènement de sortie du scénario négaWatt à Paris, un séminaire d'équipe de l'équipe salariée, et plusieurs réunions des membres bénévoles (30 867 euros, +145 %) ;
- la location de bureaux, poste en augmentation en lien avec la hausse du nombre de salariés (26 835 euros, +73 %) ;
- les honoraires (expert-comptable, CAC, juriste) (9 542 euros, +167 %).



*Répartition des charges d'exploitation pour l'exercice 2021*

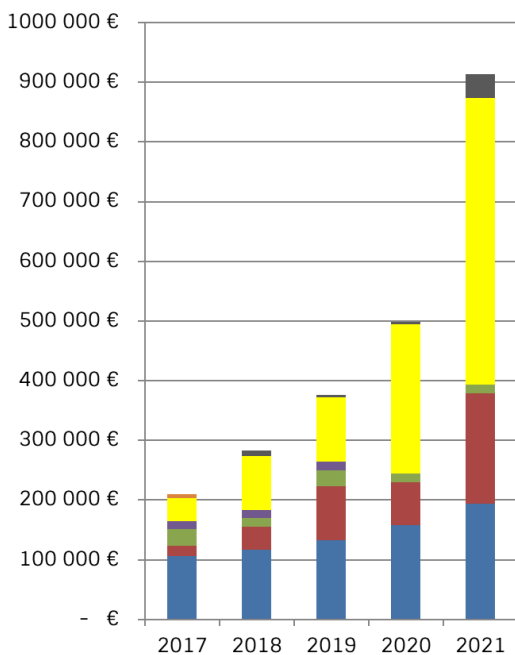
En complément, les produits financiers s'élèvent à 256 euros et les produits exceptionnels à 266 euros.

**Le résultat de l'exercice 2021 s'élève ainsi à 20 331 euros.**

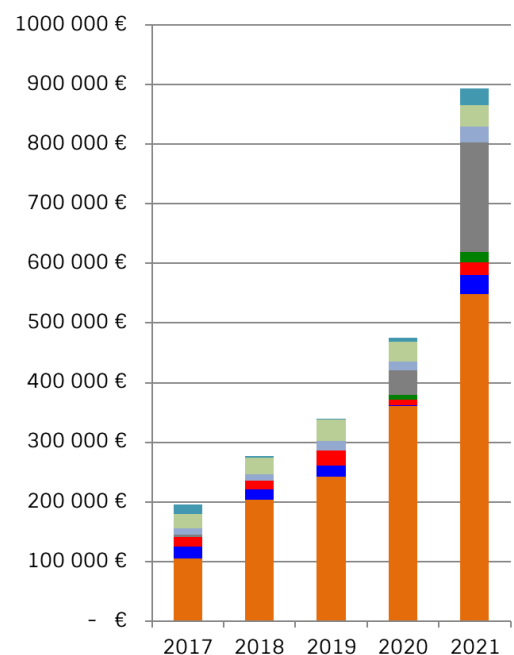
## Bénévolat

En 2021, le montant du bénévolat apporté par les membres pour l'ensemble des actions de l'association a été estimé à 257 520 euros (- 11%). Malgré la légère baisse par rapport à l'année précédente, cet investissement bénévole reste très élevé, lié à l'élaboration du scénario négaWatt 2022.

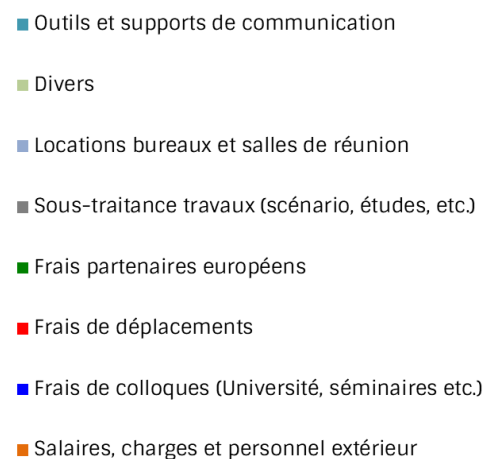
## Evolution sur les cinq dernières années



Produits



Charges

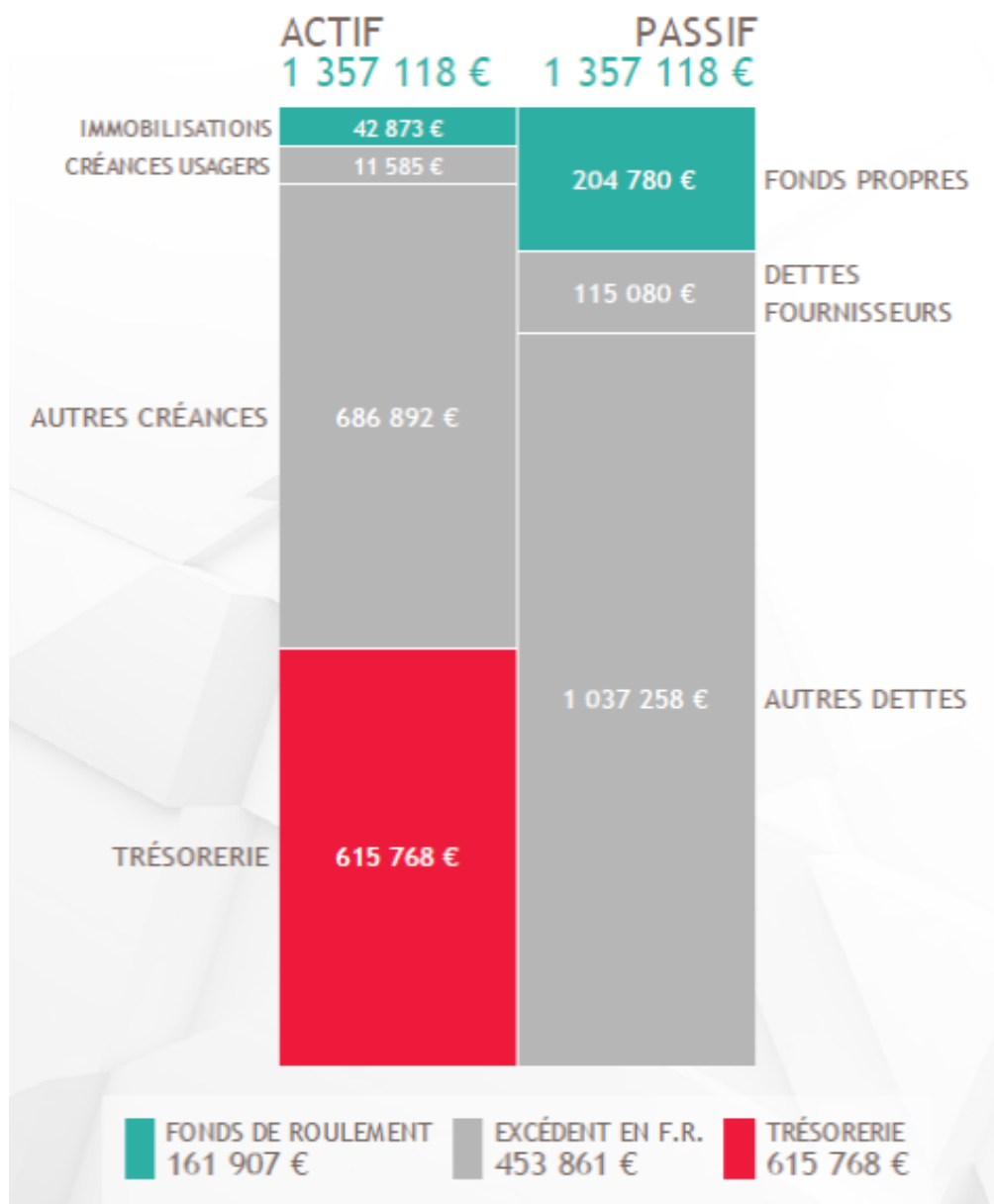


Le volume global d'activité a pratiquement doublé entre 2020 et 2021. Cette évolution s'explique par la forte augmentation de nos activités (principalement scénario négaWatt 2022 et travaux européen) rendue possible par la diversification et l'augmentation des sources de financement (subventions, dons, mécénat). L'exercice 2022 devrait connaître une nouvelle hausse des produits et charges (beaucoup moins élevée cependant), avec le projet Fulfill et l'augmentation de moyens humains associés.

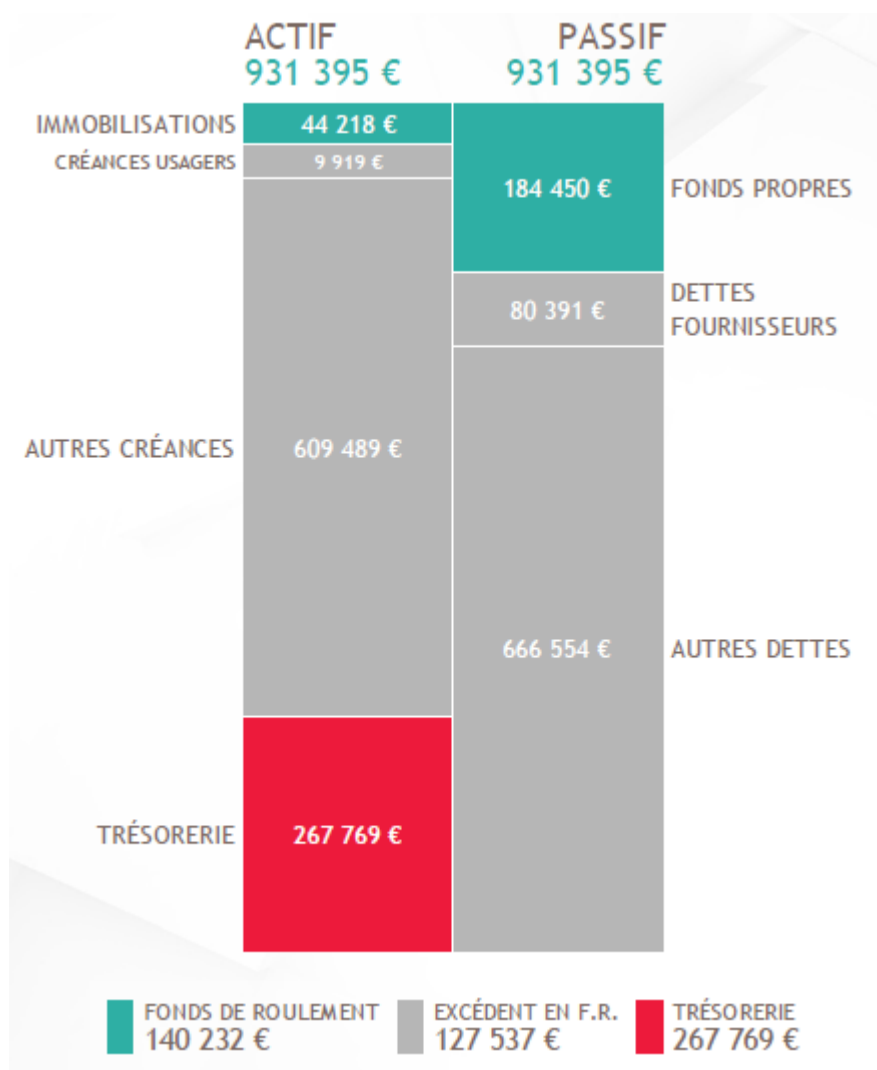
## Bilan actif-passif

Le bilan comptable constitue une photographie du patrimoine de l'association à la date de fin d'exercice. Les soldes des comptes qui constituent l'actif représentent les emplois (ce que l'association a fait de ses ressources) ; les soldes des comptes qui composent le passif mesurent les ressources.

### Bilan au 31/12/2021



## Bilan au 31/12/2020 (pour comparaison)



### Actif

Au 31/12/2021, les immobilisations correspondent principalement au capital de la SARL Institut négaWatt détenu intégralement par l'association (capital social de 31 000 euros).

Les créances sont en grande partie des subventions notifiées mais pas encore versées (notamment des subventions pluriannuelles) ; certaines sont affectées comptablement à l'exercice 2021, d'autres aux exercices suivants. Ce montant comprend l'avance de 70% de la subvention de la Commission européenne pour le projet Fulfill.

Notre trésorerie conséquente est due à l'avance de versement de subventions, notamment celle liée au projet Fulfill (70 % de la subvention triennale versée). Cela nous permet de faire face à d'éventuels retards de paiement. Ce niveau de trésorerie représente 8 mois de charge de fonctionnement.

### Passif

Les produits constatés d'avance constituent l'essentiel des autres dettes, et regroupent :

- 841 992 euros de subventions déjà notifiées mais affectées aux prochains exercices ;

- 32 767 euros de dons perçus en 2019 dans le cadre de la campagne de financement participatif autour du projet de scénario européen, et en 2021 dans le cadre du projet de scénario négaWatt pour la France, mais affectés aux exercices suivants car ces deux projets se poursuivent en 2022.

Les dettes fiscales et sociales (d'un montant de 91 777 euros) comprennent principalement la provision pour congés payés et l'Urssaf. Les dettes fournisseurs (115 080 euros) viennent compléter ces autres dettes.

Les fonds associatifs, constitués principalement des reports à nouveau des précédents exercices, représentent un peu moins de trois mois d'activité. Cet indicateur, qui est légèrement moins élevé que l'exercice précédent, contribue à assurer l'indépendance de l'Association, et à la croissance de l'activité et de l'équipe salariée, tout en assurant une trésorerie saine.

**Le bilan actif/passif net s'équilibre à 1 357 118 euros.**